

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA
MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

PETIT JOURNAL DE PARISOT

WWW.PARISOT-TARN.FR

2

La vie de la
commune

8

Vie des
associations

11

Le portrait

12

Paquita
part en live

JUILLET ~~NO~~ 2024
96

ÉDITO



- Deux nouvelles liaisons entre la mairie et l'école et entre le hameau du Bousquet et Nacaire, permettant de rejoindre le village plus sereinement ont été réalisées.
- Les abords de Sainte Sigolène ont été aménagés avec des plantations sur le talus et une clôture du cimetière. Le site mérite un petit détour en empruntant les chemins de randonnées.
- L'enfouissement de la fibre sur les secteurs des routes de la Plaine, de la Forêt, de la Tuilerie et de Napagèse est terminé. Je tiens à remercier les agriculteurs et les bénévoles qui ont participé activement à cette réussite.
- Parisot dispose d'un nouveau site internet permettant d'accéder plus facilement aux informations dont vous avez besoin.
- Dans la continuité du plan guide, deux nouvelles liaisons douces seront réalisées cet été de la place du

- Lavoir au cimetière et du Vigné à la Mondine.
- Avec le Conseil Intercommunal des Jeunes, nous avons visité plusieurs city-stades pour en installer un derrière l'école à l'automne. Cet espace sera également très utile à l'école pour les pratiques sportives de plein air.
 - Parisot 2024 (Jeux Olympiques), initié par le CIJ a dû être reporté, pour cause de mauvaise météo, au 21 septembre.
 - Les légumes poussent dans les jardins familiaux malgré quelques aléas climatiques, avec 6 jardins utilisés sur 8 pour cette première année.
 - L'ouverture de l'épicerie multiservices était attendue, c'est chose faite avec Pierre et Vanessa qui ont fait évoluer le lieu en renforçant la partie convivialité. Ce point de rendez-vous, de dépannage et de services est pour nous un lieu de vie indispensable à la vie d'un village comme le nôtre, faisons en sorte qu'il prospère.
 - Un architecte nous accompagnera

sur le réaménagement de l'arrière de l'épicerie, construction d'une terrasse et isolation thermique en 2025.

Pour les prochaines années, une mission de maîtrise d'œuvre nous accompagnera sur l'aménagement et la sécurisation de la traversée du village. Cette étude inclut la rue de la Forge et la place Saint Jacques.

Notre agglomération connaît des difficultés dont vous avez eu connaissance dans la presse. Tout ne fonctionne pas bien, mais tout n'est pas à jeter. Nous le constatons aujourd'hui, le scolaire et périscolaire se sont structurés et professionnalisés, nous devons en faire autant sur les autres compétences (économie, logement, assainissement...) et constituer un véritable projet de territoire.

Le chemin sera long, avec des choix difficiles, souvent contraints, mais nous y arriverons par le dialogue, la concertation, et une planification des mesures à prendre.

Je vous souhaite de bonnes vacances.
Sébastien Charruyer, maire de Parisot



Liaisons entre la mairie et l'école



La chapelle Sainte-Sigolène a été pourvue d'un aménagement paysager et protégée par une clôture.

Liaisons entre le hameau du Bousquet et Nacaire.

LA FISCALITÉ

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La recette liée à vos impôts a malgré tout augmenté pour passer entre 2022 et 2024 de 166 789 € à 185 176 € (reversement sur recettes), soit une hausse de 10%. Cette hausse des recettes est due à l'augmentation de ce qu'on appelle les bases. Cette somme provient de l'augmentation du nombre des maisons et de la réévaluation de la valeur des maisons estimée par le ministère des finances.

La croissance des subventions de l'Etat (subventions d'exploitation) est constante, passant de 354 902€ en 2023 à 373 998€ en 2024 soit une hausse de 5,4%. La situation financière de 2023 est exceptionnelle à cause de l'affectation de 185 000 € de résultat de l'opération du lotissement du Siouré dont la commune était maître d'ouvrage.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Entre 2022 et 2023 l'ensemble des charges de fonctionnement

de la commune a augmenté de 25 865€ soit 7,8%. La modification du plan comptable (changement de nomenclature) rend les comparaisons difficiles, et la commune a subi une inflation importante sur les achats. L'augmentation de la population et des espaces publics nécessite des moyens supplémentaires pour l'entretien des espaces verts. Deux agents seulement assurent l'entretien des deux villages Parisot et Peyrole pour une population de plus de 1600 habitants. Malgré des investissements permettant d'accroître leur productivité, nous devons faire appel à des prestataires de service pour des opérations ponctuelles.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

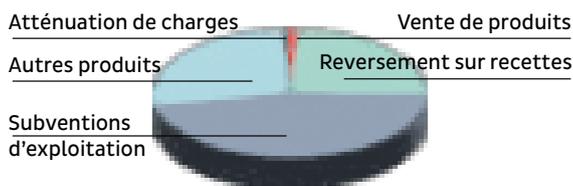
Les dépenses prévues pour 2024 sont à classer en 5 catégories (voir tableau ci-contre).

La plupart de ces investissements ont fait l'objet d'une demande de subvention estimée à 50% des montants investis.

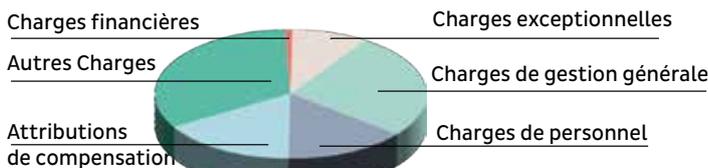
INVESTISSEMENTS FONCIERS PATRIMONIAUX	
Achats immobilier et foncier pour l'aménagement de logements sociaux et la création de liaisons douces	180 000€
INVESTISSEMENTS MOBILITÉ	
Liaisons douces entre les hameaux et le village	165 000€
INVESTISSEMENTS NOUVELLES TECHNOLOGIES	
Enfouissement de la fibre	7500€
Passage de l'éclairage public des lotissements en LED	35 000€
INVESTISSEMENTS D'ENTRETIEN OU DE RENOUELEMENT	
Lutte contre les incendies	10 000€
Voirie communale	50 000€
Voirie rurale	40 000€
Parking (tennis)	20 000€
INVESTISSEMENTS ÉQUIPEMENT SPORTIF	
City stade	100 000€

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

RECETTES RÉALISÉES EN 2023

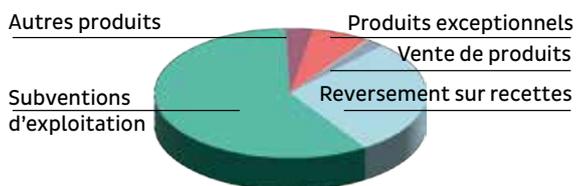


DÉPENSES RÉALISÉES EN 2023

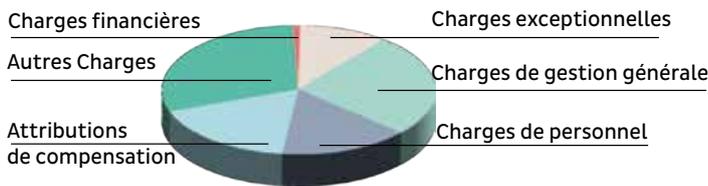


BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

RECETTES PRÉVISIONNELLES



DÉPENSES PRÉVISIONNELLES



UNE VISION STRATÉGIQUE DE LA POLITIQUE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Dans les années 1990, suite à la création de l'autoroute A 68 (Toulouse-Albi) et à la restructuration foncière qui s'en est suivi, la commune a acquis des réserves foncières. Les grands axes routiers étaient porteurs de développement et de croissance de la population et donc des besoins en logement. Cette acquisition foncière fut l'occasion de créer le premier lotissement porté par la commune. La marge dégagée par cette opération a été réinvestie dans d'autres acquisitions foncières au fur et à mesure des opportunités. C'est ce qui a permis d'acquérir le terrain pour construire l'école et transformer l'immeuble de l'ancienne mairie en logement. La dernière opération fut la création du lotissement en prolongement du Siouré.

La commune a ainsi dégagé un excédent affecté au budget de la commune. Suite à la consommation excessive de surfaces agricoles ou naturelles l'état a décidé de limiter l'étalement urbain pour privilégier une densification « intelligente ». La mairie a réinvesti le résultat de ses opérations immobilières vers des investissements stratégiques comme l'achat de la maison de M. Cadaux pour créer des logements sociaux. Le plan guide sur lequel plusieurs d'entre vous ont travaillé avec l'équipe municipale a permis de définir les parcelles stratégiques dans le cœur du village pour organiser le Parisot de demain. Les marges de manœuvres issues de ces opérations foncières nous permettront de saisir les opportunités foncières répondant à ces contraintes. En même temps il est nécessaire d'intégrer les paramètres climatiques et socio-économiques qui nous attendent.



Les jardins partagés... Installations de cuves à eau... Il reste deux parcelles disponibles.

SIVU

Le développement des deux communes, Parisot et Peyrole, engendre de plus en plus d'entretien sur nos routes et nos équipements. L'augmentation des surfaces de l'espace public due aux nouveaux aménagements, des nouvelles plantations (Sainte Sigolène, voies douces), les acquisitions foncières nous obligent à réfléchir au renforcement de nos moyens. Un bilan sera fait en fin d'année pour évaluer soit le besoin d'une ressource supplémentaire, soit la nécessité d'une augmentation de la sous-traitance.

Le SIVU a remplacé les deux anciennes camionnettes chères en entretien et investi dans une machine de tonte rotative permettant plus de polyvalence et d'efficacité.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

L'interdiction d'utiliser des désherbants amène de plus en plus d'herbes folles le long des trottoirs. Cette année la mairie a fait appel à une entreprise externe pour aider à nettoyer les lotissements. Nous en appelons à la responsabilité de chacun pour maintenir propre son



Le SIVU a investi dans une machine de tonte polyvalente.

environnement.

La commune organise un nettoyage périodique des voies publiques. Il est nécessaire que chaque propriétaire, locataire nettoie et désherbe au droit de son logement en excluant les produits phytopharmaceutiques. Des journées nettoyage pourraient aussi être organisées dans chaque quartier. Pour information, le code général des collectivités territoriales donne aux municipalités la possibilité de prendre un arrêté de police prescrivant

le balayage du trottoir devant son domicile ou d'instituer une taxe de balayage prévue dans le code général des impôts.

Aujourd'hui ce n'est pas l'intention de la mairie d'instaurer cette taxe, mais faire appel à des entreprises extérieures pour l'entretien des trottoirs n'est pas suffisant. Sans l'implication de chacun un bon niveau de propreté ne pourra pas être assuré. La commune sera là pour aider les personnes dans l'incapacité de réaliser cette tâche.



L'entretien des trottoirs

MAISON DE SANTÉ PLURI - PROFESSIONNELLE (MSP) : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ



En 2019, conscients de l'évolution de leur métier, l'équipe des médecins de Lisle a lancé avec ses collègues professionnels de santé, un projet de santé territorial sur leur périmètre d'action. Une fois ce projet validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), ils ont proposé de rencontrer les élus du territoire concerné (Lisle, Montans, Parisot et Peyrole), en envisageant la construction d'une MSP à maîtrise d'ouvrage publique. Les communes, s'étant mises d'accord pour en valider le principe, il restait à le concrétiser en établissant des règles techniques et financières. Après de fructueuses discussions avec l'ensemble des professionnels de

santé du territoire, l'implantation a été décidée sur la commune de Lisle-sur-Tarn, dans le quartier en pleine expansion de Rivalou face à la caserne des pompiers.

C'est ainsi que ce projet va permettre d'accueillir 5 médecins généralistes du territoire, une sage-femme, une orthophoniste, 4 cabinets d'infirmières libérales, et deux nouveaux dentistes attirés par le projet et par le dynamisme induit.

Les communes ont accepté de porter également la charge de locaux provisoirement vacants, afin de préserver le développement de l'offre médicale sur le territoire.

Le projet avoisinera les 3 millions d'euros d'investissement, et sera accompagné par les partenaires suivants :

- l'État pour 584 532 €
- le conseil départemental pour 302 745 €
- le conseil régional pour 130 000 €
- la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet pour 10 000 €.

C'est un véritable outil d'attractivité qui va voir le jour au mois de septembre 2025 selon le planning prévisionnel établi par la maîtrise d'œuvre du projet. Les travaux de terrassement ont actuellement commencé et les entreprises chargées de la construction ont été sélectionnées dans le cadre d'un appel d'offre validé par les élus des quatre communes.

Les communes sont engagées financièrement proportionnellement à leur poids démographique. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune de Lisle dans un budget séparé pour assurer une totale transparence.

L'union et l'entente entre les communes d'un même bassin de vie et l'investissement personnel de plusieurs acteurs de santé, ont été un véritable moteur pour l'avancement de cette opération. Pas de doute qu'elle donnera toute satisfaction à la population et aux professionnels déjà impatients de l'intégrer.

CLASSE DÉCOUVERTE, ÉCOLE DE PEYROLE

Les élèves de CM1 et CM2 des deux classes de Peyrole sont partis 5 jours à Leucate-La Franqui en classe découverte du 27 au 31 mai.

Un beau programme les attendait : 3 séances de char à voile, des fabrications d'éoliennes, de la pêche à pied, un jeu d'orientation dans La Franqui, l'apprentissage des nœuds marins, une balade sur le plateau. Bref un emploi du temps bien chargé et beaucoup de marche quotidienne. Des veillées diverses sont venues agrémenter ce séjour : un conte raconté sur la plage, des jeux collectifs type « Une famille en or » ou des « Défis fous » sans oublier le dernier soir la traditionnelle boum où enfants et adultes ont pu suivre les chorégraphies de Bassem. Les enfants sont revenus le sourire aux lèvres et des souvenirs plein la tête.



Merci aux accompagnateurs (Magali, Laëticia, Bassem et Arnaud) qui ont donné de leur temps pour permettre ce voyage. Merci à la communauté d'agglomération et à l'association des parents d'élèves pour leur aide financière. Les enseignantes Séverine et Françoise songent déjà à y retourner dans 2 ans !





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'APE est une association joyeuse et festive de parents volontaires qui organisent tout au long de l'année scolaire diverses actions afin de récolter des fonds et pouvoir soutenir financièrement nos écoles de Parisot et Peyrole. Tous les fonds récoltés sont utilisés par les deux écoles sous forme de matériel sportif pour les cours de récréation, prises en charge de sorties scolaires ou de transports.

C'était la dernière année pour beaucoup d'entre nous. Nous espérons vous voir nombreux à l'assemblée générale. L'association a besoin de vous pour se renouveler et perdurer. Vous pouvez aussi nous joindre sur notre page Facebook > APE Parisot-Peyrole.

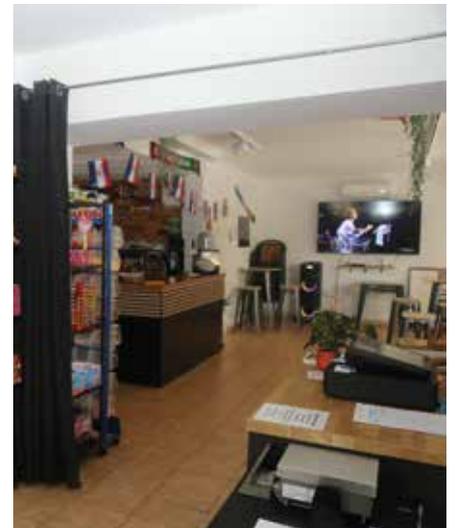
Contact : 06 87 68 49 81

OUVERTURE DE L'ÉPICERIE

Depuis le 18 juin l'épicerie multi-services a réouvert.

Bienvenue à Vanessa et Pierre qui vous accueilleront dans ce lieu réaménagé donnant une grande place à la convivialité.

Venez découvrir ce nouveau commerce qui propose à la fois, des produits frais, de l'épicerie, un côté bistrot, sans oublier le service de la poste.





PÉTAN-CLUB

Vous avez été nombreux à répondre présent lors du 1^{er} concours amical de pétanque inter-associations Parisot/Peyrole dont la doublette Julien BOU (comité des fêtes de Peyrole) et Sidoine Marques (Pétan-Club de Parisot) a remporté le trophée. Un grand bravo à eux et un grand merci également à tous les participants qui par leur bonne humeur ont contribué à la réussite de cette journée. Le club vous accueille tous les vendredis soir à compter du mois de mai, place du Lavoir du village. N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Passez de très belles vacances d'été.

Contact : petanclubparisot81@gmail.com

ASSOCIATION PATRIMOINE

Parisot regorge de « trésors » et c'est afin d'illustrer ce propos, que l'association va prochainement éditer un petit livret condensant toutes les pépites de la commune, travail de plusieurs années. Y figureront les pigeonniers, les lavoirs, les fours à pain, les croix et calvaires et les trois chemins de randonnée régulièrement entretenus par l'association pour votre plaisir. N'hésitez pas à rejoindre l'association, même sans compétence particulière, nous sommes à la recherche de toutes nouvelles bonnes idées !

Contact : 05 63 40 30 31 -
06 60 26 69 45 - 07 77 08 86 16



LES JARDINS DE PARISOT

L'association des Jardins de Parisot a été créée en début d'année. La commune a mis à disposition l'ancien jardin de M. Cadaux aménagé en 8 jardins de 100 m². Il reste 2 emplacements qui peuvent être redivisés en fonction de la demande.

Un système d'arrosage avec des cuves individuelles a été installé. Le hangar comporte une partie fermée pour ranger le matériel en commun. Divers aménagements sont prévus, notamment l'installation d'une serre collective. Nous souhaitons que ces jardins soient un lieu de convivialité déjà apprécié par nos amis les animaux.

Contact : La présidente Pascale Pépin 06 48 37 38 63

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Deux cents personnes pour le 1^{er} thé dansant de l'année, de nombreux participants tous les mois sur le parquet de Parisot jusqu'à l'apéritif de clôture du 2 juin.

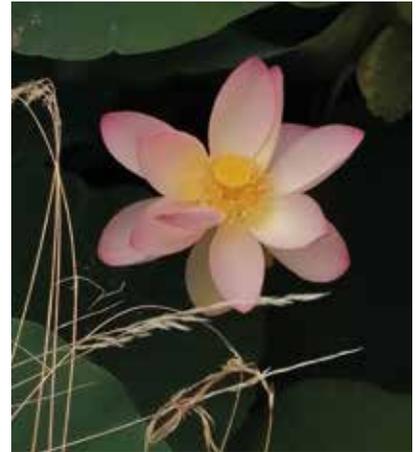
Le 20 janvier l'assemblée générale s'est déroulée avec la participation de plus de 140 adhérents. Après l'approbation des comptes, les activités 2024 ont été présentées. 3 nouveaux administrateurs sont venus renforcer l'équipe en place.

Le 1^{er} juin, sortie dans la ville des 4 mousquetaires Condom : visite de la ville, dégustation de l'armagnac

local (avec modération), découverte par un artisan pâtissier de la recette de la croustade à l'armagnac

Tout récemment un voyage a été organisé dans le terroir jurassien. De Saint-Claude à Genève, de Baume-les-Messieurs aux cascades du Hérisson et de l'Eventail, de la vallée du Doubs à Morteau, nous avons sillonné cette belle région. Formidable accueil à l'hôtel, temps clément toute la semaine, nous sommes revenus avec plein de bons et beaux souvenirs.

Après les vacances nous serons prêts pour aller jusqu'au goûter de Noël et plus.



IKEBANA

Si vous aimez les fleurs, la nature, le monde végétal en général, embellir votre intérieur, créer des compositions florales, découvrir une autre culture, voyager, vous détendre une fois par mois, alors venez vous initier à l'Ikebana (l'art floral japonais).

Cet atelier floral japonais est né il y a une douzaine d'années (au sein de l'association Familles Rurales) animé par Damien Dufour (maître diplômé du Japon) qui vous fera découvrir les subtilités, les codes et les secrets de cet art. Vous porterez un regard nouveau sur les éléments naturels qui vous entourent et apprécierez leur présence.

N'hésitez pas à nous rejoindre (tout niveau accepté) le jeudi soir de 20h30 à 22h30 dans la salle des associations. La date de reprise de septembre sera affichée au tableau municipal. Bon été à toutes et tous.

Contacts :

Damien Dufour 05 61 57 26 72
Françoise Vabre 06 17 50 45 73

YOGA

Après une année bien chargée en émotions, nous nous retrouverons le mercredi 18 septembre, de 19h30 à 20h45 à la salle des fêtes de Parisot, pour des séances de bien-être partagé, animées par notre rayonnante Ariéli.

En attendant nous vous souhaitons à toutes et tous une belle période estivale. Namasté.

Contacts :

06 84 13 75 13 - 06 60 26 69 45



CHORALE

Une belle année s'achève pour les choristes de Parisot ; la représentation a eu lieu le 25 mai dernier en compagnie d'un public chaleureux et participatif.

Rejoignez-nous dès le lundi 16 septembre 2024 à 21h à la salle des fêtes de Parisot. Deux séances d'essai sont proposées lundi 16 et 23 septembre. Notre répertoire est essentiellement composé de chansons françaises et traditionnelles. Les répétitions ont lieu tous les lundis de 21h à 22h30 dans une ambiance conviviale. Possibilité de co-voiturage depuis Gaillac ou Lisle-sur-Tarn.

Contact : Cathy – Familles Rurales au 06 62 66 25 14

CLUB COUTURE

Dorénavant, nous nous retrouverons les **mercredis** à la salle des associations avec 2 sessions : **16h30 à 18h30 et 20h à 22h**.

En fonction des personnes intéressées nous ouvrirons un cours pour les jeunes. Techniques, conseils et savoir-faire sont proposés, dans la convivialité.

Chaque personne ramène son projet et son matériel en fonction de ses capacités et de ses envies.

Nous vous invitons à vous faire une idée du « Club Couture » en venant participer aux séances d'essais **mercredis 4 et 11 septembre 2024**.

Contact : Marie Dieux Viel
06 88 73 74 74
acde.couture@gmail.com

CLUB THÉÂTRE

Le club de théâtre des « Jeux Thèmes Plus » a joué sa première représentation de « Molière sur la route » le 27 janvier à Parisot, une comédie écrite par un auteur contemporain, qui retrace les débuts de Jean Baptiste Poquelin, du temps où il ne s'appelait pas encore Molière. Il sillonnait alors les routes occitanes avec la troupe des Béjart...

Actuellement nous travaillons sur un projet totalement différent : « Les pas perdus » de Denise Bonal.

La troupe de Parisot comptait 11 membres en 2023, nous ne sommes plus que 7 actuellement, ce qui est un peu juste pour dynamiser le groupe, alors avis aux amateurs : si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts :
Catherine Bresson 05 63 40 36 04
Catherine Le Peillet 05 63 40 30 31

PING-PONG

Cette activité loisir est ouverte à tous, débutants ou plus aguerris, le mercredi à partir de 21h dans la salle des fêtes du village.

Le partenariat engagé depuis le mois de mars avec le club de Giroussens se poursuit au rythme d'une rencontre par mois entre les deux villages, gage de confrontations amicales et d'échanges cordiaux entre les adhérents. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Contacts :
Florent Danglot 07 87 17 17 85
Didier Jouglà 06 08 58 91 11



BREAKDANCE LES TARN AIS SUR LA TETÊ

Association à but non lucratif qui a pour but de transmettre les valeurs du mouvement hip-hop à travers la danse, plus particulièrement le «B-boying» ou breakdance.

Nous sommes actuellement 4 membres actifs dans le collectif qui pratiquons tous les lundis soir à la salle des associations de Parisot. Pratique avancée.

Cette année, Arnaud et Sami, co-présidents de l'association, ont assuré les cours de breakdance à la MJC de Lisle-sur-Tarn le jeudi. Ce sera Max, membre du collectif, qui reprendra la tête des cours l'année prochaine.

Les Tarnais sur la tetê continueront les pratiques les lundis soir à partir de 19h, salle des associations à Parisot. Les pratiques sont ouvertes aux spectateurs, c'est l'occasion également d'essayer cette discipline, encadrée par des danseurs confirmés et professionnels.

Les Tarnais sur la tetê se sont également distingués cette année :

- Sami (bboy SamX) désigné « Cypher King » du cypher So Fresh organisé par le Lab de Ramonville ; finaliste du battle Évolution 82 organisé par l'association Évolution ; demi-finaliste du MTB Battle 1^{ère} édition à Montauban.
- Arnaud (bboy Noné) demi-finaliste du battle Évolution 82 ; finaliste du MTB Battle 2^{ème} édition à Montauban ; gagnant du battle « Kiff mon hip-hop » à Muret organisé par l'association Les enfants du Hip-hop.

Contacts : Sami Bouchakor Arnaud Fremiot



ŒNOLOGIE

Comme tous les ans, le club d'œnologie a clôturé sa saison en partageant un repas avec dégustation à l'aveugle, l'occasion de réviser nos apprentissages œnologiques de l'année et de confirmer le redoublement ou pas. Au cours de nos différentes séances nous avons pu découvrir ou redécouvrir des vins français, mais aussi étrangers (italiens, espagnols, autrichiens...). Chaque rencontre nous permet d'échanger sur l'aspect visuel, les arômes olfactifs et gustatifs des vins, sous l'œil expert de notre œnologue Florence Boislève. Celle-ci nous remet au début de chaque séance un fascicule reprenant les différents vins dégustés avec une présentation de chacun d'eux, nous permettant de noter nos remarques et surtout de garder un écrit sur nos vins préférés. Septembre 2024 marquera le début des vendanges et le retour du club d'œnologie. Nous nous retrouvons, en général, tous les deuxièmes mardis du mois à 20h30 à la salle des associations de Parisot. Bien sûr notre porte reste ouverte à toutes et tous, que vous soyez novices, amateurs ou simplement curieux. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous attendons pour de nouveaux voyages œnologiques.

Contact : Hervé Nayet 06 33 16 68 02



SALON DE COIFFURE MOBILE

« Bonjour à tous, je me présente, je m'appelle Sandie, je suis coiffeuse et j'ai le plaisir d'être accueillie dans votre village de Parisot afin de vous proposer mes services à bord de mon HAIR TRUCK tous les jeudis en semaine paire sur la place de la mairie.

Forte de 18 ans d'activités dans mon local à Salvagnac, j'ai eu envie de vivre ma passion en version nomade et proposer un service ambulancier bien plus en accord avec mes principes de la coiffure. Henry (c'est le petit nom de mon camping-car) est équipé comme un vrai salon, climatisé et relooké au goût du jour pour que vous et moi passions un agréable moment ».

Contact : dès le jeudi 11 juillet de 10h à 18h
Sandie C Coiff'hair 06 12 23 56 49

CANON EFFAROUCHEUR

La règle applicable est l'interdiction de 22h à 7h avec un niveau sonore fixé par le code de la santé publique dont les conditions de mesures sont assez complexes à mettre en œuvre et à contrôler. Néanmoins les bonnes pratiques conseillées qui sont généralement reprises dans les arrêtés préfectoraux ou municipaux sont :

- un intervalle minimum de 15 minutes entre deux détonations
- une distance de 250 m minimum des habitations
- une orientation du canon à l'inverse des habitations
- une durée limitée à 3 semaines
- la prise en compte des vents dominants et des éventuels écrans naturels.
- une interdiction de 21h à 8h.

CINÉMA DE PLEIN AIR

Les jeunes du CIJ ont souhaité renouveler l'opération cinéma de plein air et c'est le film « Astérix et Obélix : L'Empire du milieu » qui sera projeté sur la place du village le **vendredi 30 août à partir de 21h**. Vous pouvez vous inscrire à la mairie jusqu'au 28 août. Vente de gâteaux, popcorn et boissons sur place au profit de l'APE. Entrée gratuite, Venez nombreux !

MARIE THÉRÈSE ET HERVÉ PECH



POUR CETTE ÉDITION, NOUS AVONS CHOISI DE METTRE À L'HONNEUR HERVÉ ET MARIE THÉRÈSE POUR LEURS 70 ANS DE MARIAGE.

Hervé de son vrai prénom Moïse, est né à Parisot le 17 juillet 1931 au lieu-dit Sabatier. Il est le dernier de 9 enfants. Il suit l'école à Parisot pour ensuite travailler sur l'exploitation familiale (40 hectares de vignes et vente de bêtes pour les travaux : chevaux, bœufs, vaches).

Marie Thérèse (sans tiret comme elle nous le précise) est quant à elle née à Peyrole le 5 décembre 1935. La fratrie se compose de 2 enfants, les parents sont fermiers. C'est ainsi qu'elle habite un temps à Montans, où elle fréquente l'école des sœurs du village puis continue sa scolarité à Gaillac où elle va en vélo. En 1952 elle arrive avec sa famille sur Parisot (près de l'ancienne église) où elle travaille avec sa famille comme ouvrière agricole, essentiellement la vigne.

Hervé part faire son service militaire pour ne revenir dans son village natal que fin 1953. Leur première rencontre a lieu lors de la fête de Puybegon. Ils se retrouvent de temps à autre au café avec une bande de jeunes, ainsi qu'au comité des fêtes de l'époque dont ils font tous les deux partie. Marie Thérèse fait quelques ménages chez le curé (Mr Médale) au presbytère. Étant seule avec son père et un de ses frères à la ferme, Hervé lui propose de venir faire la cuisine à l'occasion des vendanges. Pour le père de la jeune fille c'est oui à une seule condition : se marier.

Qu'à cela ne tienne, le mariage a lieu le 21 août 1954, ils sont alors âgés de 23 et 19 ans. Ouf on est dans les temps, juste avant les vendanges.

Deux enfants viennent agrandir leur foyer, Denis en 1957 puis Myriam en 1961. Début des années 60 la ferme de Sabatier est vendue. Le couple achète alors leur maison actuelle (au Moulin à Vent). Ils n'ont qu'à traverser la vallée, Hervé n'est pas trop dépaycé. Il part alors travailler à

partir de 1962 à Graulhet à la mégisserie Cathala puis à la Scop, jusqu'à sa retraite à 58 ans.

Marie Thérèse élève les enfants et fait sa carrière chez Guille à Briatexte en tant que surveillante sur les métiers à tisser de 1968 à 1995.

Leur retraite, ils la consacrent à leur jardin (même encore), à aider leurs enfants notamment aux vergers de Técou et à profiter de leurs 2 petits fils Gabriel et Anthony.

Ils s'octroient avec leur groupe de Lavour, quelques petites escapades en Espagne, au Portugal, aux Baléares, en Alsace ou encore en Bretagne.

Depuis 2018, ils ont pris le grade d'arrière-grands-parents avec Julia, puis Paolo en 2021 et la petite Jade en 2024.

Ils mesurent la chance qu'ils ont d'être tous les 2 à la maison encore ensemble : « On se complète, nous dit Marie Thérèse, je fais la cuisine, il me coupe les légumes ». Cette longévité ne tiendrait donc qu'à du découpage de légumes ? Nous posons alors la question quel est votre secret : « **C'est de vivre en faisant avec, pour avancer** ». Voilà leur devise.

Nous leur souhaitons un très bel anniversaire de mariage pour leurs noces de platine, matériau noble et résistant comme l'est leur amour.



20 ANS DE PAQUITA !

Petite rétrospective du samedi 11 novembre 2023 jour du traditionnel vide-grenier de Parisot organisé par le comité des fêtes de *Paquita Part en live*. Journée où l'association des parents d'élèves était présente pour restaurer les visiteurs.

Encore un grand succès pour cette édition 2023 où chineurs et exposants ont pu faire des affaires avec plus de 100 exposants (200 emplacements) et aussi passer un bon moment de retrouvailles pour les habitants de Parisot. Cette année, les enfants de l'école de Peyrole ont sillonné les rues du village pour vendre des sachets de lavande et des pots de confiture afin d'aider à financer leur classe découverte du mois de mai.

Challenge pour le comité des fêtes : célébrer du 17 au 19 mai les 20 ans de Paquita !

En ces deux décennies, Paquita a su rassembler des milliers de personnes, créer des souvenirs inoubliables, apporter de la gaieté à chacun d'entre vous et surtout faire perdurer une solidarité de grande ampleur avec le soutien de notre fidèle public.

L'équipe de Paquita ne cesse de grandir avec une vingtaine de bénévoles ; sans compter, toute une équipe de très jeunes (la relève !) qui a servi le samedi soir, notre traditionnel aligot à 180 personnes.

Ce succès, Paquita le doit à tous les membres du comité, pour leur engagement, leur créativité et leur dévouement. Leur travail acharné et leur implication pour Paquita ont permis

de renforcer les liens pour en faire un weekend magique pour petits et grands. Cette année, une belle bande de copains a animé le manège carré et servi : 90 kg de saucisse, 80 parts de truffade, 100kg de frites, 250 parts d'aligot, 32 fûts de bière et plus de 400 soft.

Au programme, 4 groupes musicaux de qualité : Duo la purée, The Mimosas, Manu Roig et un final avec la French Teuf qui a mis une ambiance du tonnerre, avec plus de 200 personnes sur la piste. Le magnifique feu d'artifice qui a suivi a été admiré par près de 500 personnes. Belle cérémonie du dimanche matin animée par la fanfare des pompiers du Tarn au pied du monument aux morts. Belle réussite, qui encourage Paquita vers une nouvelle décennie de fêtes, de partage, et une multitude de belles aventures à venir pour notre village.

PORTAIL FAMILLE

Simplifiez vos démarches

Avec le nouveau portail famille-écoles, simplifiez votre quotidien et profitez d'un accès rapide et pratique à tous les services périscolaires.

À partir du 3 juin, découvrez une plateforme conçue pour simplifier vos démarches liées aux services péri et extra scolaires des écoles maternelles et élémentaires, gérés en direct par l'agglomération.

Notre objectif ? Vous offrir un service plus efficace et moderne, en simplifiant vos procédures. Avec ce nouvel outil en ligne, vous avez accès à toutes les informations, réservations et paiements nécessaires, le tout réuni



en un seul endroit. Il est accessible depuis le site de l'agglomération Gaillac-Graulhet.

www.gaillac-graulhet.fr